ASSOCIATION

PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE

Siège social : 52, rue Lieutenant-Colonel Prévost 69006 LYON

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03 Avril 2001

L'assemblée générale de l'Association Promotion de la Médecine Homéopathique s'est tenue le mardi 03 avril 2001, dans les locaux du Dispensaire Hahnemann, à Paris. Dix-neuf personnes étaient présentes.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, tenue en 2000, est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral est présenté par la Présidente, madame Gisèle Adema.

32 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2000.

Une réunion de présentation de l'homéopathie a eu lieu à Perpignan, animée par le docteur Morel, de Lyon.

La PMH a participé au forum des Associations de Lyon, où plus de 800 associations étaient présentes. Un nombreux public a montré son intérêt pour l'homéopathie. L'assemblée générale souhaite que la PMH continue à participer à ce genre d'échanges chaque fois que des forums seront bien organisés.

Le logo de la PMH a pris forme comme tout le monde a pu le constater dans la dernière lettre syndicale. Il existe en bleu et en noir. Son exécution a coûté 1500 F. H.T.

L'A.G. approuve le dépôt du logo et de la lettre à l'INPI, pour la somme de 3000 F., ce qui protègera la PMH contre d'éventuels "prédateurs". L'AG demande au prochain conseil d'Administration d'interroger la CNIL sur la nécessité d'y inscrire le fichier de l'association. L'A.G. approuve le don de 1000 F. au profit du Dispensaire Hahnemann, qui nous offre gracieusement ses locaux pour nos différentes réunions.

Le budget 2000 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2001 est également approuvé à l'unanimité.

Madame Cazeneuve présente son analyse du listing des adhérents. Il ressort de ses investigations que la répartition des adhérents est inégale sur le territoire, les régions Centre-Pays de Loire (téléphone 02) et Rhône-PACA (téléphone 04), étant les mieux représentées. L'A.G. donne mission au Conseil d'Administration d'exploiter au mieux les informations de ce listing.

L'A.G. souhaite que des actions soient entreprises pour faire connaître la PMH. Pour cela, elle propose que la PMH prenne contact avec le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, qu'elle manifeste son existence sur Internet par l'ouverture d'un site, que les réunions d'information soient renouvelées et amplifiées.

La présidente confirme que cinq administrateurs ne souhaitent pas renouveler leur mandat pour raison personnelle. Il s'agit de Mesdames Adéma et Pellenc, et de Messieurs Barbier, Lebrun et Petit.

Six membres adhérents ont fait part de leur candidature. Ce sont Mesdames Liliane Deck, Paulette

Guérin, Isabelle Rossi-Sicard, et Messieurs Michel Hug, Claude Jousset (médecin), et Charles William. Ces différents candidats se présentent et font part de ce qu'ils entendent apporter à l'association.

Le quorum des électeurs, présents ou représentés, étant largement atteint, l'élection a lieu à main levée, après accord de tous les participants à l'A. G.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Madame Gisèle Adéma remercie les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des adhérents da la confiance qui lui a été accordée pendant ses quatre années de présidence, et remercie tout particulièrement messieurs Barbier, Lebrun et Petit d'avoir fait bénéficier la PMH de leur compétence pendant la durée de leur collaboration.

Le secrétaire de séance, Jean-Marie Chabanne.

le 06.04.2001

P.J. Liste des membres du conseil d'administration.